

Emetteur : *FB* N° panneau : *820 176*  
Affiché le : *19/01/26* Retiré le : *19/01/26*

Annexes : Non [  ] O [  ] Voir accueil

Département d'Eure et Loir Canton de Chartres -1  COMMUNE DE JOUY 4 Place de l'Eglise 28300 JOUY Tél : 02 37 18 05 85 Fax : 02 37 18 05 94		Arrêté n° ATM Catégorie Nombre de pages Paraphe	2026   006 Arrêté de circulation 1 / 1
<b>ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY</b>			
ALTERNAT DE CIRCULATION Avenue de Chardon			

A AFFICHER SUR LE LIEU DU CHANTIER

MISE EN ŒUVRE DE L'ARRETE PERMANENT du 22.09.2004  
Annexe à l'arrêté permanent P1/2004

### COMMUNE DE JOUY

Entreprise : Bouygues E&S-Centre de Lèves  
TSA 70011-CHEZ SOGENLINK  
69134 DARDILLY Cédex

Mail : [byes-leves-d@demat.sogelink.fr](mailto:byes-leves-d@demat.sogelink.fr)

Ou structure réalisant les travaux :

LIEU DES TRAVAUX	TRAVAUX		ALTERNAT		
	Description	Durée	Feux Tricolores	Panneaux B15 et C18	Piquets K10
Avenue de Chardon	Pose d'un coffret électrique en limite de propriété	Du 16/02/2026 au 25/02/2026		X	

Le stationnement et dépassement des véhicules sont interdits au droit des travaux.

- Signalisation de chantier
- Sens des points de repères décroissants.

Ampliation adressée à :

Bouygues E&S-Centre de Lèves  
M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie  
Rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE  
M. le Commandant C.O.D.I.S.-  
7 rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES

JOUY, le 16/01/2026



M. Le Maire JOUY :  
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Certifié exécutoire compte tenu de :

-la publication le : ..... **16 JAN. 2026**  
-et de la notification le : .....